

COMPTE-RENDU

Conseil Municipal du 27 Mai 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabrice MAGNET, Maire.

Présents : Fabrice MAGNET, Franck SOULHAT, Corinne MARTINHO, Jean-Paul FAURE, Cécile BERTAUD, Fabrice SOULIER, Philippe PEYRALBE, Pierre BOUTET, Emilie BALDISSERA, Didier BARBIER, Nathalie BARDIN, Noémie BERTHET, Régis DÉRUS, Emilie GONCALVES, Emilia JOANNY, Laurence GUERGUIL, Noëlle MONTOURCY, Patrick PENNEQUIN.

Absent excusé : S. MONIER a donné pouvoir à C. BERTAUD

Secrétaire de séance : Patrick PENNEQUIN.

-
- *Approbation du compte rendu du conseil municipal*

 - *Administration générale :*
 - *Groupement de commandes*

 - *Finances :*
 - *Subvention exceptionnelle Association des Bleuets de France*

 - *Scolaire :*
 - *Tarifs cantine*

 - *Urbanisme :*
 - *Achats de terrains*

 - *Rapport des commissions*

 - *Questions diverses*

.....
Objet : Approbation du compte rendu du conseil municipal

Le compte rendu du 29 Avril 2021 et le registre des délibérations sont approuvés à l'unanimité.

■ Administration générale

Objet : Approbation de l'acte constitutif et adhésion au groupement de commandes Solaire Dôme

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique et notamment les articles L. 2113-6 et L. 2113-7 relatifs aux groupements de commandes,

Considérant la fiche 5.10 - Développer les énergies renouvelables sur le patrimoine de RLV et des communes du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de Riom Limagne et Volcans adopté en novembre 2019,

Considérant l'opération SOLAIRE Dôme visant à faciliter la mise en œuvre de centrales photovoltaïques en toiture des équipements publics,

Considérant que les groupements de commandes permettent de coordonner et de regrouper les prestations afin de réaliser des économies d'échelle. Ils permettent également d'obtenir des conditions plus avantageuses, tant économiquement que techniquement, dans les offres des entreprises,

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il est dans l'intérêt de la Commune d'adhérer au groupement de commandes pour l'implantation d'une/de centrale(s) photovoltaïque(s) d'une puissance de 9 kWc en toiture de bâtiment public et au sein duquel Riom Limagne et Volcans exercera le rôle de coordonnateur,

Considérant qu'il appartiendra à Ennezat, pour ce qui le concerne, de s'assurer de la bonne exécution des marchés conclus au titre du groupement,

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver l'acte constitutif du groupement de commandes, joint en annexe 01 de la présente délibération, pour l'implantation d'une/de centrale(s) photovoltaïque(s) d'une puissance de 9 kWc en toiture de bâtiment public et au sein duquel Riom Limagne et Volcans exercera le rôle de coordonnateur ;
- d'approuver l'adhésion de Ennezat au-dit groupement de commandes pour l'ensemble des bâtiments publics identifiés et dont la liste figure en Annexe 02 de la présente délibération ;
- d'autoriser M. le Maire à signer ledit acte constitutif du groupement de commandes, à réaliser les demandes de financement auprès des cofinanceurs potentiels (Etat, Région, Département, EPCI...) et à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération ;
- d'autoriser le représentant du coordonnateur à signer les marchés issus du groupement pour le compte de la commune ;
- d'approuver le plan de financement prévisionnel suivant concernant la mise en œuvre des centrales photovoltaïque :

		Maison des associations	Bureau de poste	Total général
Dépenses	Coût de la centrale photovoltaïque (€HT)	16 000 €	16 000 €	32 000 €
	Frais de raccordement Enedis (€HT)	1 400 €	1 400 €	2 800 €
	Forfait bureau de contrôle (€HT)	1 000 €	1 000 €	2 000 €
	Total des dépenses (€HT)	18 400 €	18 400 €	36 800 €
Recettes	Aide du Conseil départemental		5 000 €	5 000 €
	Autre (DSIL...)			
	Fonds de concours RLV *	4 600 €	3 350 €	7 950 €
	Total des recettes	4 600 €	8 350 €	12 950 €
Bilan	Reste à charge (€HT)	13 800 €	10 050 €	23 850 €
	Taux de financement	25%	45%	35%

* Fonds de concours RLV sur 1 bâtiment par an :

- 25 % du reste à charge €HT si projet photovoltaïque uniquement
- 50 % du reste à charge €HT si plusieurs travaux sur le bâtiment

L'intervention du fonds de concours sera recalculée après validation des autres subventions et d'éventuels autres travaux d'économies d'énergie prévus sur le même bâtiment.

Une étude a été réalisée sur la commune afin de déterminer les bâtiments publics éligibles à l'installation de centrales photovoltaïques en toiture. A ce jour, la maison des associations et le bureau de Poste sont concernés par l'opération.

■ Finances

Objet : Subvention exceptionnelle pour l'Association des Bleuets de France

M. Le Maire explique qu'en raison de la crise sanitaire actuelle, la distribution des vignettes et la collecte de fonds pour l'association des Bleuets de France au profit des victimes de guerre et d'actes de terrorisme d'hier et d'aujourd'hui n'ont pu se réaliser.

M. le Maire propose donc à l'assemblée, afin malgré tout de verser une subvention équivalente en montant aux années précédentes, et de montrer le soutien de la commune, d'attribuer une subvention exceptionnelle de 150,00 €.

Ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer à l'Association des Bleuets de France une subvention exceptionnelle d'un montant de 150,00 €.

Objet : Tarifs repas cantine scolaire à compter du 1^{er} septembre 2021

M. le Maire informe l'assemblée qu'il y aurait lieu de réactualiser les tarifs des repas pris à la cantine scolaire fixés par délibération du 24 mai 2018.

Ouï cet exposé, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer le prix des repas pris à la cantine, **à compter du 1^{er} septembre 2021**, comme suit :

- Prix repas « enfant » : **4,05 €** au lieu de 4,00 €
- Prix repas « adulte » : **6,05 €** au lieu de 6,00 €.

	2020/2021	% AUGMENTATION				Proposition
		1 %	1,50%	2 %	2,50%	1,25%
TARIF CANTINE	4,00 €	4,04 €	4,06 €	4,08 €	4,10 €	4,05
COUTS A L'ANNEE CANTINE *		5,76 €	8,64 €	11,52 €	14,40 €	7,2
TARIF GARDERIE	2,00 €	2,02 €	2,03 €	2,04 €	2,05 €	/
COUTS A L'ANNEE GARDERIE		2,88 €	4,32 €	5,76 €	7,20 €	/
COUT TOTAL CANTINE/GARDERIE pour 1 famille		8,64 €	12,96 €	17,28 €	21,60 €	/
Recette annuelle Cantine pour la Mairie (pour 220 repas)		1267,2	1900,8	2534,4	3168	1496
Recette annuelle Garderie pour la Mairie (pour 50 élèves)		144	216	288	360	/

* coût à l'année pour un enfant mangeant tous les jours de l'année scolaire.

La crise sanitaire liée à la COVID-19 a engendré un surcoût de 9 000,00 € en produits d'entretien supplémentaires. Les tarifs appliqués par la commune sont dans la même tranche tarifaire que ceux des communes voisines. Il est à noter que le coût d'un repas s'élève à environ 8 € pour la Mairie.

■ Urbanisme

Objet : Achat parcelle ZT 70

M. le Maire expose à l'assemblée que la parcelle cadastrée section ZT n°70, située Champ de l'Ormeau, appartenant à la société Moriceau, est en vente.

Il propose de racheter la parcelle ZT 70 d'une surface de 224 m² au prix de 1 € symbolique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acheter la parcelle cadastrée ZT 70 d'une surface de 224 m² appartenant à la société Moriceau pour la somme de 1 € symbolique prévue au budget 2021.

Dit que l'acte de vente sera établi par l'Office Notarial d'Ennezat, et que les frais de notaire seront à la charge de la commune.

Objet : Achat parcelle AC 70

M. le Maire expose à l'assemblée que la parcelle cadastrée, à ce jour, section AC n° 70, située Chemin du Canal, appartenant à Monsieur COELHO, est en vente.

Il propose de racheter la parcelle cadastrée, à ce jour, section AC n° 70 d'une surface de 18 m² au prix de 30 € / m², soit un prix total de 540,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acheter la parcelle cadastrée, à ce jour, section AC n° 70 d'une surface de 18 m² appartenant à Monsieur COELHO pour la somme de 540,00 € prévue au budget 2021.

Dit que l'acte de vente sera établi par l'Office Notarial d'Ennezat, et que les frais de notaire seront à la charge de la commune.

Rapport des Commissions et Syndicats

Commissions

CMJ (Emilie BALDISSERA)

Le premier conseil municipal des jeunes a eu lieu le Jeudi 8 Avril 2021. A l'issue de ce conseil, le CMJ a retenu quelques thématiques : fêtes et cérémonies (inter-village et divers concours), embellissement de la commune (décoration de différents transformateurs) et environnement (nettoyage de printemps et d'automne sous forme de challenge).

Le CMJ s'est réuni pour la seconde fois le jeudi 06 Mai 2021, puis s'est retrouvé pour une réunion de travail le jeudi 20 Mai dernier.

Au programme, la mise en place d'un concours d'été nommé « RECY-PLAGE » qui sera proposé aux nazadaires dès le Jeudi 10 Juin. Ce concours aura pour but de créer un objet sur le thème de l'été et ce uniquement à base d'articles recyclés.

Deux prix seront remis et présentés lors des festivités du 14 Juillet : celui du vote sur les réseaux sociaux, et celui du vote des jeunes conseillers.

Les membres du CMJ participeront au prochain conseil municipal, le Jeudi 24 Juin 2021.

Embellissement (Nathalie BARDIN)

Présents à la réunion du 25 Mai 2021 :

E. BALDISSERA, N. BARDIN, C. BERTAUD, JP. FAURE, E. JOANNY, S. MONIER, N. MONTOURCY, F. SOULIER.

Excusé : R. DERUS

Espace culturel : Nombreux sont les gens qui se trompent en pensant que la Mairie est située à l'Espace Culturel, d'où cette commission afin d'identifier celui-ci et de pouvoir l'inscrire en façade.

Plusieurs propositions sont ressorties.

Le souhait de la commission serait également d'associer la population à ce projet, en leur permettant de voter pour l'une des propositions retenues par la commission. Un bulletin de participation sera ajouté aux brèves.

Nathalie Bardin s'occupe de nous faire parvenir des devis pour affichage des lettres. Des devis lui seront également demandés afin de pouvoir inscrire en façade le bâtiment du gymnase ainsi que le petit clocher.

Une réflexion sera lancée, afin de nommer l'école maternelle.

La commission va également travailler sur la conception et la révision du plan de la commune, afin de pouvoir l'afficher sur la Place Etienne Clémentel.

Urbanisme (Jean-Paul FAURE)

Présents à la réunion du 25 Mai 2021 :

C. BERTAUD, P. BOUTET, R. DERUS, JP. FAURE, S. MONIER, P. PEYRALBE, F. SOULHAT.

Cette réunion a eu pour présentation les zonages du PLUi, ainsi que des différents OAP sur Ennezat.

Il a également été évoqué le projet de travaux de Limagrain, l'élaboration du nouveau PLUi RLV, ainsi que l'avancement de la zone économique d'Ennezat.

Il a été abordé le sujet des logements sociaux, avec l'obligation par le SCOT (schéma de cohérence territorial) du nombre de logements à créer sur la commune.

QUESTIONS DIVERSES

Clinique vétérinaire

Pour rappel, lors de l'installation de la clinique vétérinaire dans la zone économique en 2018, 2 salariés étaient présents.

A ce jour, ce sont 20 salariés dont 12 vétérinaires qui travaillent sur le site, avec l'arrivée en Août de 2 personnes supplémentaires.

D'ici 3 ans, l'objectif de la clinique vétérinaire serait d'employer 40 personnes au total, avec pour projet de s'agrandir afin de créer une activité supplémentaire de soin pour les chevaux.

CCAS

Le repas du CCAS devrait avoir lieu le dimanche 30 janvier 2022.

Les membres du CCAS sont actuellement en train de faire des démarches auprès de différents traitiers.

Divers

- Les gens du voyage ont quitté le stade de rugby début mai. Depuis, la commune a installé des blocs en béton à l'entrée du stade afin d'éviter les dégradations. Une discussion est en cours pour que chaque commune participe à la construction de logements pour ces familles. Sur Ennezat, il n'y aura pas plus de logements créés.
- L'association « Piano à Riom » organise un concert dans le cadre de leur festival le Jeudi 10 Juin 2021 à 20h00 , à l'Espace Culturel.

**La séance est levée à 21h40.
Prochaine réunion du Conseil Municipal le Jeudi 24 Juin 2021.**